

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 11 mai 2009, à 19:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance d'ajournement du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère, Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

87-2009

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

88-2009

**ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SOUMISSION RÈGLEMENT  
D'EMPRUNT NUMÉRO 69-2008**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, unanimement, que la Municipalité de Saint-Victor accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce pour un emprunt au montant de 187 600,00 \$, en vertu du règlement numéro 69-2008, au prix de 100 % échéant en série de 5 ans comme suit :

6 300 \$	3.93 %	20 mai 2010
6 600 \$	3.93 %	20 mai 2011
6 800 \$	3.93 %	20 mai 2012
7 100 \$	3.93 %	20 mai 2013
160 800 \$	3.93 %	20 mai 2014

ADOPTÉ

89-2009

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor se propose d'emprunter par billets un montant total de 187 600 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 69-2008.

ATTENDU qu'il serait avantageux pour la Municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de billets au lieu d'obligations.

ATTENDU qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que les billets seront signés par le Maire et le Directeur Général/secrétaire-trésorier.

Que les billets seront datés du 20 mai 2009.

Que les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

1. 6 300 \$
2. 6 600 \$
3. 6 800 \$
4. 7 100 \$
5. 7 300 \$
- 5 153 500 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt, la Municipalité doit émettre par billets pour un terme plus

court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

5 ans à compter du 20 mai 2009, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 69-2008 chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉ

90-2009

**VENTE DU GARAGE - 185 RUE COMMERCIALE**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de vendre le garage municipal, situé au 185 rue commerciale à Monsieur Gilles Lacasse. Monsieur le Maire, Roland Giguère, et le Directeur Général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour cette vente.

ADOPTÉ

91-2009

**VENTE DU GARAGE - 425 ROUTE 108**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de vendre le garage municipal, situé au 425 route 108 à Monsieur Louis Bernard. Monsieur le Maire, Roland Giguère, et le Directeur Général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour cette vente.

ADOPTÉ

92-2009

**ACHAT D'IMMOBILISATIONS - LES POUTRELLES TRUSS-M INC.**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor achète les immobilisations de la compagnie Les Poutrelles Truss-M inc. Monsieur le Maire, Roland Giguère, et le Directeur Général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour cet dit achat.

ADOPTÉ

93-2009

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

La Conseillère Marise Poulin, donne avis de motion qu'un règlement portant le numéro 78-

2009 sera adopté à une séance subséquente concernant l'achat des immobilisations de la compagnie Les Poutrelles Truss-M inc., pour faire le garage municipal de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

94-2009

**RAMASSAGE DE GROS OBJETS**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'à l'avenir les gros objets (grosses vidanges) seront cueillis soit la journée après la fête de la Reine, au printemps, et la journée après la fête de l'action de grâce, à l'automne.

ADOPTÉ

95-2009

**LEVÉE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance d'ajournement soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**